

Avril 2026

*Ensemble,
cultivons nos idées !*

Facture électronique

La dématérialisation des factures arrive : par où commencer et pour quand ?

Avant Juillet 2026 : Choisir / Désigner votre Plateforme Agrée

Faire le point avec votre comptable sur les forfaits d'accompagnement et coûts des plateformes

1^{er} Septembre 2026 :

Obligation Officielle : **Pouvoir recevoir des factures électroniques sur la plateforme désignée**

Se former à l'informatique et à l'utilisation des plateformes

Prendre l'habitude de surveiller la plateforme chaque semaine

Suivre en parallèle les factures Papiers / PDF / électroniques

1^{er} Septembre 2027

Obligation officielle : **émettre et transmettre les factures électroniques**

Faire suivre les documents aux administrations (E-reporting)

Inscription souhaitée

Pour en savoir plus ou mieux comprendre, Res'Agri Pays de Pontivy vous propose une réunion d'information

Intervention de Nathalie Brient Chambre d'agriculture de Bretagne

Contact : Sophie BEAUSIRE 06 30 99 93 31

Lundi 27 Avril
À 13h45
Salle Avel Dro NAIZIN



PRENEZ DATE : AG RESAGRI



18h45 : Visite de la Fruitière du Val Evel à Naizin

21h00 : Table ronde / Simplification administrative avec la participation de la DDTM 56

Mercredi 10 Juin
à 18h30
à Naizin EVELLYS



Prenez-date : Collecte des déchets

Res'Agri poursuit les collectes de "**Récupération des déchets vétérinaires et d'inséminations**" concernant les DASRI et les déchets banals. Contactez-nous pour vous inscrire et pour commander vos fûts.

Mardi 2 Juin 2026
Site d'Arvor Compost
De 10h à 11h30
NAIZIN - EVELLYS

Contact : Sophie BEAUSIRE, Animatrice Rés'Agri Pays de Pontivy - 06 30 99 93 31

INFORMATIONS PARTENAIRES

AGRI Invest 2025-2026

Le programme Agri-invest comporte différents volets apportant des aides à l'investissement. Il n'y a pas que le bâtiment de concerné, des aides sont aussi possibles pour l'achat de matériel de gestion de l'herbe (faucheuse, andaineur, enrubanneuse...) ou l'aménagement des systèmes herbagers (accès au pâturage, abreuvement fixe...)

Le troisième appel d'offre agri-invest est en cours jusqu'au 31 juillet 2026.

Il est possible que cette date soit avancée; Déposez au plus vite votre dossier.

Pour bénéficier des aides certains volets du programme nécessitent de valider un CTAE (Contrat de Transition Agro Ecologique) Cette validation serait possible au plus tard le 30 juin. Différents éléments permettent de le valider dont le diagnostic Eval'Eau. Pour en savoir +, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Daniel FLOHIC 06 30 99 73 29 ou daniel.flohic@bretagne.chambagri.fr

Gestion du Datura dans vos cultures

DATURA et autres plantes invasives, des plantes qui menacent vos récoltes :

Toxicité élevée (danger santé hommes et bétail)

Risque économique (refus de collecte)

Envahissement rapide (perte de rendement)

Intervention d'Olivier AUDRAS, chargé de mission FREDON Bretagne :

Comprendre la biologie du datura

Identifier aux différents stades

Maitriser les leviers de lutte (agronomiques, mécaniques et chimiques)

Sécuriser la qualité de la production

Jeudi 23 Avril

11h - 12h30

À PLOEMEUR

Inscription et renseignements :

Anne-Gael BROUARD - 07 85 08 20 20 ou anne-gael.brouard@bretagne.chambagri.fr



MAEC - Campagne 2026

Si vous souhaitez vous engager en MAEC, faites votre demande lors de votre déclaration PAC et au plus tard, le 15 mai 2026.

Les mesures agro-environnementales et climatiques sont des outils qui permettent de rémunérer la mise en place de pratiques agricoles favorables à la préservation de la biodiversité et de la qualité de l'eau. Quelques exemples : système économe en intrant, ou en bio ou pour valoriser le maintien de surfaces en herbe ...

Cette année le fonctionnement/instruction des MAEC change : le territoire de Pontivy est divisé en 3 zones qui peuvent toutes bénéficier de MAEC.

Pour tous renseignements, contacter **Marine FUTSCH**, Conseillère Agronomie et Bassins Versants au 07 85 08 33 59

Déclaration et TD PAC 2026

Afin de réaliser votre déclaration et optimiser vos aides PAC 2026, 2 possibilités s'offrent à vous :

Le rendez-vous individuel : Pour optimiser vos aides, faites réaliser votre déclaration par un conseiller spécialisé à partir de **160 € HT**.

En petits groupes TD : Un conseiller vous accompagne en petit groupe pour vous aider à réaliser votre déclaration, sur une 1/2 journée.

*A noter que si vous êtes **adhérent Rés'Agri** vous bénéficiez d'une **réduction** sur le TD (soit **136 € HT** au lieu de 160 € HT).*

TD, à la chambre d'agriculture de Pontivy avec Maryse Desaintjean

Jeudi 23 Avril

À partir de 9h00

À PONTIVY

Informations et inscriptions : 02 97 28 31 30